

République Française



Ville de Draguignan

N°2024-095

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	31

**CESSION À L'EURO SYMBOLIQUE D'UNE EMPRISE D'ENVIRON 1600 M² À
DÉTACHER DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AH N° 310 SISE AVENUE
DE VERDUN À DRAGUIGNAN À LA SAIEM DE DRAGUIGNAN**

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Draguignan**

Séance du 19 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 juin à 17H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, SOPHIE DUFOUR, CHRISTINE NICCOLETTI, JEAN-YVES FORT, BRIGITTE DUBOUIS, HUGUES BONNET, ALAIN HAINAUT, STÉPHAN CÉRET JACQUET, BERNARD BONNABEL, ALAIN VIGIER, BRUNO SCRIVO, ANNE-MARIE COLOMBANI, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, FRANÇOISE MAURICE, JEAN-PIERRE SOUZA, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, MARIE-CHRISTINE GUIOL, LAURELINE AUBOURG BASTIANI, JEAN-DANIEL SANTONI, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, CAMILLE DIQUELOU, FRANCK GRIGOLO, AURÉLIE REBAUDO, FREDERIC RENAULD

PROCURATIONS :

ÉVELYNE LORCET pouvoir à CHRISTINE PRÉMOSELLI, RENÉ DIES pouvoir à JEAN-BERNARD MIGLIOLI

ABSENTS :

MARTINE ZERBONE, ÉVELYNE LORCET, RENÉ DIES, PHILIPPE SCHRECK

SORTIE DES MEMBRES DE LA SAIEM : FRANÇOIS GIBAUD, SYLVIE FRANCIN, DANIELLE ADOUX COPIN, MICHEL PONTE, SYLVIANE NERVI SITA, RICHARD TYLINSKI

Secrétaire de Séance : CAMILLE DIQUELOU

Publié le : 25/06/2024

RAPPORTEUR : CHRISTINE PRÉMOSELLI

VU l'article L.2241-1 du Code général des collectivités territoriales relatif à la gestion des biens et aux opérations immobilières ;

VU l'article L.1212-1 du Code général de la propriété des personnes publiques relatif à la passation des actes ;

La Commune est propriétaire de la parcelle cadastrée section AH numéro 310 située avenue de Verdun à Draguignan ;

Considérant que dans le cadre de l'appel à projet de la CARSAT et du Département du VAR, la SAIEM et le CCAS de Draguignan ont été retenus pour la construction d'une résidence autonomie de 60 logements ;

Considérant que la SAIEM a été désigné par la ville de Draguignan comme maître d'ouvrage de cette opération 100 % social ;

Considérant que le projet intègre les parcelles AH 7, 8, 72 et 73 d'une superficie de 3843 m² propriété de l'établissement public foncier PACA (EPF PACA) et la parcelle AH n° 310 propriété de la commune de Draguignan ;

Considérant qu'EPF cédera son emprise foncière à la société d'économie mixte de construction de Draguignan (SAIEM) minorée des fonds SRU ;

Considérant que la parcelle AH n° 310 d'une valeur de 448 000 € (cf. avis des domaines) constitue la participation de la commune et sera donc cédée à l'euro symbolique à la SAIEM ;

Cette libéralité constitue un apport en faveur d'une opération de logement social.

Il convient de procéder à la cession foncière de ladite parcelle en faveur de la SAIEM au vue de la réalisation du projet sous réserve de l'approbation du Conseil Municipal ;

Le plan dudit bien est joint en annexe de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,

Par 31 voix Pour,

Déport des membres de la SAIEM : Mesdames SYLVIE FRANCIN, DANIELLE ADOUX COPIN et SYLVIANE NERVI SITA, Messieurs FRANÇOIS GIBAUD, MICHEL PONTE, RICHARD TYLINSKI)

- approuve la cession à l'euro symbolique d'une emprise d'environ 1600 m² à détacher de la parcelle cadastrée AH numéro 310, située avenue de Verdun à Draguignan, à la SAIEM de Draguignan ;
- autorise Monsieur le Maire représentant la commune de Draguignan, légalement habilité en vertu des dispositions de l'article L. 1311-13 du Code Général des collectivités territoriales, à signer l'acte notarié de cession ainsi que tous les actes afférents à cette opération.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO.

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération

Conseiller régional

Secrétaire de séance :